

Espèces Chèque

N° de licence: 22462

**FICHE D'INSCRIPTION 2021/2022**  
**A L'ASSOCIATION SPORTIVE DU COLLEGE JEAN MONNET**

NOM (de l'élève) :

PRENOM (de l'élève) :

DATE DE NAISSANCE :

CLASSE :

NUMEROS DE TELEPHONE DU RESPONSABLE LEGAL:

ADRESSE MAIL DU RESPONSABLE LEGAL :

**ENGAGEMENT DE L'ELEVE**

*Je m'engage à être assidu à ou aux activités suivantes (cocher les activités désirées) et à faire justifier mes absences par mon responsable légal (mot dans le carnet).*

	Lundi: 12h30-13h30	Mardi : 12h30-13h30	Mercredi : 13h30-15h00	Mercredi : 15h-16h30	Jeudi : 12h30-13h30	Vendredi : 12h30-13h30
<b><u>Activités sportives</u></b>	O Tennis de table (sem A) O Badminton 4e/3e O Futsal 6e/5e	O Futsal 4e/3e O Badminton 6e/5e O Tennis	O Gym 6è/5è	O Gym 4è/3è	O Basketball OFitness	O Tennis de table O Futsal filles
<b><u>Autres activités</u></b>					O jeune officiel (reporter/juge /arbitre)	

**Signature de l'élève :**

## AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e)..... ,  
responsable de l'élève..... ,

l'autorise à faire partie de l'Association Sportive du collège Jean Monnet.

J'accepte que les responsables de l'association sportive ou de l'UNSS autorisent en mon nom une intervention médicale ou chirurgicale en cas de besoin.

### **Dispositif d'assurance MAIF des licenciés UNSS**

Nos adhérents AS sont licenciés à l'UNSS et sont déclarés à la MAIF (contrat AS MAIF). Ils bénéficient ainsi de la garantie indemnisation des dommages corporels lorsqu'ils sont victimes d'un accident au cours des activités organisées par l'AS.

Vous pouvez également, si vous le souhaitez, souscrire une garantie complémentaire permettant à l'élève de bénéficier d'une protection encore plus élevée : la garantie I. A. Sport+. Cette garantie, lorsqu'elle est souscrite, se substitue, en cas d'accident, à la garantie indemnisation des dommages corporels de base. Elle est acquise à compter de la date de souscription jusqu'à la fin de période de validité de la licence.

O je souhaite obtenir la documentation sur la garantie I.A. Sport+

O je ne suis pas intéressé(e) par la garantie I.A. Sport+

### Autorisation d'utilisation de l'image d'un élève

*La loi impose à l'établissement de demander une autorisation chaque fois que nous voulons photographier ou filmer les élèves dans le cadre des activités d'enseignement.*

Je soussigné(e) : .....

Demeurant à : .....

Parent de l'élève ou tuteur légal de : .....

Scolarisé(e) en classe de.....au collège Jean Monnet

O Autorise l'établissement scolaire (professeur ou intervenant externe) à :

- 1) photographier ou filmer l'élève cité(e) dans le **cadre des activités de l'association sportive durant l'année scolaire 2021/2022**
- 2) reproduire et diffuser ces images sur le(s) support(s) suivant(s) : papier, cd-rom ou dvd, site internet de l'établissement, de l'UNSS, etc...
- 3) céder au ministère de l'Education nationale les droits concernant l'utilisation de ces images dans un but non lucratif. En d'autres termes, l'établissement scolaire s'engage à ne pas faire commerce des images créées ; ces images ne pourront donner lieu à aucune rémunération des élèves ou des personnels.

O N'autorise pas la prise d'images de l'élève cité(e)

*Les images ne pourront en aucun cas être dénaturées de leur contexte, par un montage ou par tout autre procédé. La légende ne pourra pas porter atteinte à la vie privée ou à la réputation de la personne.*

Fait à ..... le

Signature du responsable légal précédée de la mention « lu et approuvé » :